

Pleaux | Loupiac | Tourniac | St-Christophe-les-Gorges

Le MAG



Édito	p2
Messages des maires délégués	p3
Actus	p4
Travaux et projets	p10
Dossiers	p16
Tourisme	p28
Vie de la commune	p30
Libre expression	p38

N°5 - Janvier 2023



2022: une année charnière...

Après deux années où le Covid a perturbé notre quotidien et ralenti les réalisations, nous avons terminé et inauguré en 2022, les grands travaux de la traverse de Pleaux qui ont été menés tambour battant puisque réalisés en un an au lieu des quatre envisagés initialement ; ainsi que les nouveaux vestiaires du stade avec son éclairage permettant de jouer en nocturne.

Au-delà des travaux liés aux réseaux et à la sécurité, cette nouvelle traverse améliore l'image de notre commune tout comme les nouveaux équipements sportifs.

Il est à noter que durant l'année 2022, notre commune a été beaucoup plus visible. Elle a fait l'objet de différents articles de presse, mais aussi des reportages dont celui, diffusé durant le journal télévisé de TF1 le 18 août 2022.

Plus visible aussi sur le plan institutionnel, notre commune est citée en exemple pour sa démarche de résidence d'architecte et j'ai pu constater au dernier congrès des Maires que Pleaux est désormais bien identifié.

Cela est très positif pour notre commune et contribue à renforcer son attractivité. Ainsi en 2022 plus d'une cinquantaine de personnes sont venues s'y installer. Le nombre total d'élèves de l'école primaire publique et privée a augmenté de 47% (106 enfants contre 72 en 2020) et nous avons pu obtenir une 4^{ème} classe alors que la tendance est aux fermetures sur le département et que nous n'enregistrons en moyenne que deux naissances par an.

Cette attractivité est vitale pour conserver nos services et donc notre qualité de vie. En effet, notre solde démographique naturel (différence entre les décès et les naissances) est très largement négatif et il doit être compensé par un solde migratoire (différence entre les départs et les arrivées) positif.

Concrètement, cette image dynamique nous aide aussi à obtenir des financements pour mener à bien nos projets.

Nous venons ainsi d'obtenir 80% de subvention pour la réalisation du skate-park et ce sont des aides spécifiques donc qui ne diminuent pas les autres financements que nous percevons mais viennent en plus !

Nous avons donc bien fait d'aller vite et de déposer le dossier cette année tant que les fonds étaient encore là.

Je tiens d'ailleurs à remercier tous nos partenaires et notamment le département et la région pour leur participation active à nos côtés, pour exemple participation de 940 800 € du département pour la traverse. La modernisation de cette dernière améliore notre image et favorise l'accès au centre-bourg pour les 1900 voitures en moyenne sur l'année qui l'empruntent chaque jour.

Nous sommes en chemin mais il faut poursuivre cette belle dynamique. C'est ce à quoi, toute l'équipe communale et moi-même, nous nous emploierons en 2023 avec l'avancée de la 1^{ère} tranche de travaux sur Saint-Joseph, la rénovation du square de la paix et la poursuite des nombreux dossiers en cours.

Je forme pour notre commune de Pleaux et pour nos communes associées, beaucoup de vœux. Mais je tiens également à adresser à chacun d'entre vous mes vœux, très sincères, de bonheur et de réussite et vous assurer que je demeure très mobilisé sur la question du soutien de votre pouvoir d'achat.

Pour que 2023 soit pour chacun d'entre nous, une belle année, constructive et heureuse.

David Peyral
Maire de Pleaux



Tourniac

L'année 2022 a vu la reprise des activités associatives du village marquée par la réussite de la fête du pain organisée par le Comité des Fêtes à Saligoux. De même, un temps à l'arrêt, en raison du Covid, le Club Saint Victor reprend ses activités ; un nouveau bureau a été élu lors de son assemblée générale le 8 octobre dernier. Du côté des chasseurs, la saison est en plein boum et les travaux se poursuivent à la maison de la chasse avec notamment la réalisation du raccordement électrique.

Cet automne, les voies communales d'Artiges, du Chaumeil et le chemin de Lachaux de Bougnat ont bénéficié du programme de réfection de voirie.

Par ailleurs, les services techniques ont réhabilité la conduite assainissement qui va du fond du bourg à la station d'épuration ; celle-ci devenait vétuste.

Pour finir, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une excellente année 2023 !

Michel Dagrall
Maire Délégué de Tourniac

Saint-Christophe-les-Gorges

La saison estivale entamée par la fête patronale a rencontré un franc succès grâce aux six associations de notre commune (le comité des fêtes, l'ACCA, Les Christoufis, Les amis des bêtes, N.D du Château, l'Oratoire) malgré la sécheresse de l'été et l'annulation du feu d'artifice. Nous sommes heureux de voir arriver toujours autant de familles sur le bourg et les hameaux.

Les travaux de voiries du village de Limonès sont terminés, il reste juste le « Tourillou » au bourg qui ne saurait tarder.

Pour toutes les personnes qui visitent la chapelle, un panneau explicatif sera prochainement implanté sur l'esplanade relatant l'histoire de Notre Dame du Château.

Jean-Michel Delfau
Maire Délégué
de Saint-Christophe-Les Gorges

Loupiac

Tout le monde attendait les festivités loupiacoises, après deux saisons sans manifestations, imaginant que l'après Covid s'installait enfin. Nos associations ont mis les bouchées doubles pour rattraper le retard. En effet, au regard des affluences lors de toutes les manifestations proposées, l'envie de faire la fête était bel et bien de retour.

La fête du four le 7 août, a accueilli un public venu nombreux, certes aidé par une température estivale voire plus, et la cuisson de bœuf à la broche a enregistré une participation record.

La fête patronale, autre grand rendez-vous, durant le week-end du 20 août, a été l'occasion de quatre jours de fête non-stop avec le grand retour, attendu depuis deux ans, de WAZOO. Inaugurant un nouvel espace plus sécurisé permettant d'accueillir plus de 1000 personnes à l'heure de pointe, ce millésime 2022 a connu un grand succès et une ambiance de feu.

Autre grande première, l'épreuve du championnat de pétanque a été organisée par le tout jeune club loupiacois « le carreau loupiacois » le 18 septembre. Tous les clubs notamment ceux du nord Cantal furent séduits par l'organisation et les terrains mis à leur disposition. Les membres du bureau reçurent d'ailleurs les félicitations des dirigeants départementaux.

De nouvelles demeures ont trouvé preneurs ces derniers mois, à Branzac, M. et M^{me} Marc Rabion se sont rapprochés de leurs enfants et ont vendu leur bâtisse à M. et M^{me} Kevin Geay, tous deux enseignants en région parisienne. A Farges, la maison Gaillard a été reprise par M. et M^{me} Jean François Pigeolat, déjà résidents à Fontanges. Et dernièrement nous avons M. et M^{me} Virard de la gare, qui nous ont quitté pour se rapprocher de leurs enfants, leur demeure a été reprise par M. et M^{me} Eric Debuire, également originaires de la région parisienne.

Jean-Claude Cheyrol
Maire Délégué de Loupiac

Les élèves du collège de Pleaux en sortie à Oradour-sur-Glane

Le lundi 13 juin 2022, les élèves de la classe de 3^{ème} du collège de Pleaux ont découvert le village martyr d'Oradour-sur-Glane, accompagnés par deux membres du comité FNACA de Pleaux. Cette sortie pédagogique clôture une année scolaire durant laquelle les élèves ont notamment travaillé sur la Seconde Guerre Mondiale et la résistance.

La journée a débuté par la visite du centre de la mémoire d'Oradour qui a permis de remettre ce massacre dans son contexte historique (arrivée au pouvoir d'Hitler, idéologie nazie, collaboration et Résistance en France). Il a notamment été rappelé qu'au total 642 hommes, femmes et enfants sont morts fusillés ou brûlés vifs et que le village a été détruit par les flammes.

Après un pique-nique à l'ombre des arbres et sous un soleil rayonnant, les élèves ont découvert le site du village qui était, avant le drame, un bourg prospère avec de nombreux commerces. C'est le Général de Gaulle qui a souhaité préserver les ruines du site à l'occasion de sa visite d'Oradour-sur-Glane le 5 mars 1945 afin que personne n'oublie les horreurs qui peuvent être commises en temps de guerre.

La déambulation a eu lieu dans un profond respect car l'atmosphère qui émane toujours de ces ruines a touché la sensibilité de chacun. On a vu également l'ossuaire construit par l'Association Nationale des Familles des Martyrs (A.N.F.M.) et le mémorial souterrain dans lequel ont été réunis divers objets retrouvés dans les décombres du village. Les traces de balles et l'église sont de poignants témoignages de l'horreur de ce drame.

Cette journée, organisée en collaboration avec le comité FNACA de Pleaux, participe à la perpétuation du devoir de mémoire, indispensable à l'éducation morale et civique des élèves.



Retour sur « le pot de l'amitié » : accueil des nouveaux arrivants

Afin d'accueillir, comme il se doit les nouveaux arrivants venus d'Alsace, de Lyon, d'Angleterre, de région Parisienne, de Bordeaux... la mairie a organisé une soirée le 23 septembre dernier. Une quarantaine de personnes ont répondu présents.

Après une présentation de l'équipe municipale, David Peyral, maire de Pleaux, a évoqué les diverses actions menées à Loupiac, Saint-Christophe, Tourniac et Pleaux. Puis, la soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif dinatoire où chacun a pu s'informer, échanger, faire connaissance et partager ses motivations, ce qui nous a permis de constater l'attractivité de notre territoire. Cette soirée a également été l'occasion de retrouver les nouveaux arrivants de l'année précédente. Nous souhaitons vivement que tous ceux qui le peuvent reprennent contact avec nous, (via le secrétariat de la mairie), afin de pouvoir échanger à nouveau et garder le lien.

Merci à tous et au plaisir d'une prochaine rencontre !



Remise de diplôme au collège Raymond Cortat

Samedi 22 Octobre 2022, Madame Legrand, principale du collège de Pleaux, accompagnée de quelques élus des communes environnantes avait réuni les élèves de la promotion 2022 afin de procéder à la remise des diplômes, Diplôme National Brevet (DNB) et Certificat Formation Général (CFG) à l'occasion d'une cérémonie Républicaine.

Après avoir rappelé les très bons chiffres de la réussite aux examens et félicité les heureux diplômés madame Legrand a tenu à apporter ses plus vifs encouragements à tous les élèves présents.

Élèves, parents, personnel et élus ont été ensuite conviés autour d'un verre afin de poursuivre les échanges et retrouvailles des «anciens» !

Bonne chance à tous pour leurs études en cours et à venir.



De belles prestations au concours d'éloquence du bassin de Mauriac

Sept élèves des collèges du nord-ouest du département se sont affrontés à l'occasion du concours d'éloquence organisé le 17 juin 2022 à Ydes. Ce concours d'éloquence a été organisé par les chefs d'établissement des cinq collèges du bassin : Mauriac, Ydes, Riom-es-Montagnes, Condat et Pleaux.

Tous les collèges étant labellisés « Démarche en développement durable », la thématique de l'écologie s'est imposée comme une évidence. Et les candidats n'ont pas manqué d'arguments en faveur de la préservation des ressources de la planète ou d'un habitat plus durable. En prenant à témoin l'auditoire, en argumentant et en démontrant l'importance d'une consommation plus sobre, les candidats ont su trouver les bons mots pour convaincre le public qu'une évolution technologique et économique est incontournable pour que les générations futures puissent envisager l'avenir avec plus de sérénité.

Le collège de Ydes a été à l'honneur car deux de ses candidates ont raflé un 1^{er} et 2^{ème} prix. Les collèges de Mauriac et Pleaux se sont partagés un 2^{ème} prix *ex aequo* et un 3^{ème} prix. Chacun a pu remarquer que les prestations de tous les candidats ont été d'une grande qualité.

Car, au-delà du classement, la plus grande réussite de cette manifestation est l'enthousiasme et la motivation suscités par ce concours ainsi que les apprentissages que tous les élèves des collèges ont fait au cours de sa préparation. En effet, savoir s'exprimer à l'oral est une compétence à maîtriser pour la réussite scolaire mais aussi professionnelle.



☰ Formation aux premiers secours

Eric Merlin, agent depuis 32 ans dans les Industries Électriques et Gazières (IEG) et Formateur Sauveteur Secouriste du Travail (SST) a proposé à différentes structures pleaudiennes (CCAS, camping, centre aéré ...) une **formation au secourisme**. Se considérant avec sa famille comme « Pleauriens de cœur, car nous avons apprécié la quiétude du village et de la région, ainsi que la gentillesse des personnes croisées », il a souhaité faire bénéficier Pleaux de ses connaissances.

Son programme comprenait : de la prévention, les numéros d'appels et le message à délivrer, la conduite à tenir quand il y a un saignement abondant, la conduite à tenir face aux différents types de brûlures, la présentation et la pose d'un défibrillateur qui, à l'issue de cette formation a pu être posé par une petite fille âgée de ... 4 ans.

C'est au total 75 personnes qui ont été formées et la commune de Pleaux tient à remercier chaleureusement Eric Merlin pour cette initiative individuelle et bénévole.

Cette démarche très positive sera poursuivie en lien avec la commune qui organisera durant le premier semestre 2023 avec le Centre Départemental Incendie et Secours (CDIS) des formations aux premiers secours avec utilisation du défibrillateur.



☰ Pleaux : Petite Ville de Demain

Le 21 juin dernier, à l'occasion du 6^{ème} Comité de suivi des Petites Villes de Demain du Cantal, David Peyral, maire de Pleaux, était invité par le Préfet du département pour **témoigner de son retour d'expérience concernant la Résidence d'Architecture** organisée à Pleaux fin 2021 - début 2022, dans l'ancien collège privé St-Joseph.

Cet évènement qui réunissait les élus des Petites Villes de Demain du département, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les chefs de projet Petites Villes de Demain du Cantal, a été l'occasion d'échanger autour de bonnes pratiques de gestion de projet, avec plusieurs retours d'expériences.





Le point de départ de cette réflexion est un patrimoine immobilier ancien et en centre-bourg, sans activité depuis une vingtaine d'années avec des problématiques de toitures et donc des risques et périls au niveau du centre, induisant la nécessité pour la commune d'agir. La municipalité avait pour idée de développer l'attractivité économique en accompagnant les évolutions des espaces de travail, d'installer une micro-crèche et un espace tiers lieux pour les associations. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) a accompagné la collectivité pour travailler de concert avec les habitants. En tant qu'élu, il est plus simple de décider et de faire le projet sans la population, pourtant faire ensemble a des effets très positifs. [...] J'ai ainsi appris que « Rôler c'est déjà participer ».

Dans ce type de démarche, dans l'intérêt du projet, il est important de bien identifier tous les freins pour les traiter au fur et à mesure. Je suis très satisfait que la population se soit fortement mobilisée et impliquée et je la sais très en attente du démarrage des premiers travaux.

D. Peyral



Vous souhaitez en apprendre plus sur le sujet ?

• Dossier du CAUE en libre accès sur le site
www.residencearchitecture.pleaux.fr

• Revue « Architectures & Territoires » de l'Ordre
des architectes Auvergne-Rhône-Alpes n°78 sur le site
www.architectes.org/architectures-territoires



Conseil
caue
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement

**Résidence
d'architecture à
Pleaux**



≡ Pleaux : Village Remarquable

Malgré la diversité de la grande Région Auvergne-Rhône-Alpes, son Président, Laurent Wauquiez, a toujours souhaité mettre le maire au cœur de son action et recréer ce lien de proximité entre l'élu local et le conseiller régional.

Avec un patrimoine exceptionnel, il était essentiel que la Région se dote d'un dispositif de soutien à ses « Villages Remarquables ».

« Le Francilien ne se déplacera pas pour un village labellisé, mais fera le détour si on parvient à créer une route régionale de plusieurs villages remarquables ». C'est dans cet esprit que le dispositif « Villages Remarquables » a été imaginé avec comme objectif : la labellisation d'une centaine de villages. En 2017, 39 villages labellisés « Petites Cités de Caractère » ou « Plus Beau Village de France » ont été recensés.



Le dispositif Régional se compose de deux appels à projet :

- Un premier concernant les villages déjà détenteurs d'un des deux labels et qui souhaitent améliorer la qualité de leur environnement patrimonial et ainsi maintenir leur référencement national,
- Un second concernant les villages non encore référencés par les deux marques et qui souhaitent le devenir et pour ce faire qui s'engagent dans un projet pluriannuel permettant de franchir un cap afin d'obtenir une reconnaissance nationale.

L'aide de la région intervient à hauteur de 50% jusqu'à 200 000€ pour les communes déjà labellisées et de 50% jusqu'à 300.000€ pour les communes qui souhaitent le devenir.

La commune de Pleaux a bénéficié du soutien régional à hauteur de 127 861 € pour son prochain projet d'aménagement de la place d'Enroussou et du square de la paix, pour conserver la marque « Petite Cité de Caractère ».

La Région soutient les travaux d'investissements comme la restauration du patrimoine bâti ouvert au public, mais aussi la rénovation des façades des propriétaires publics comme privés et totalise désormais 67 villages remarquables.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

≡ Le sénateur Stéphane Sautarel en visite à Pleaux

Stéphane Sautarel est venu le 6 septembre 2022 à Pleaux pour faire un point en tant que sénateur du Cantal mais aussi en tant que représentant de la région. Une rencontre intéressante et prometteuse.

En tant que sénateur Stéphane Sautarel a fait un point avec le maire de Pleaux, à l'initiative d'un courrier à l'ensemble des parlementaires (députés et sénateurs) dénonçant deux écueils dans la gestion locale. David Peyral alertait d'une part sur la dérive des prix en matière de maîtrise d'oeuvre au niveau national, les cabinets étant rémunérés au pourcentage des travaux réalisés et d'autre part sur la complexité et la difficulté pour un particulier de déposer un permis de construire.

La loi 3DS adoptée en février 2022 répond à cette préoccupation de simplification articulée autour de quatre axes :

- la différenciation
- la décentralisation
- la déconcentration
- la simplification.

Concrètement elle a pour objectif de répondre aux besoins opérationnels des collectivités locales.

En tant que représentant de la Région Stéphane Sautarel a confirmé son intérêt sur la dynamique engagée par Pleaux dans sa démarche « Petite Ville de Demain » et se positionne comme un partenaire financeur de premier plan.



Dates à retenir pour le 1^{er} semestre 2023

- | | |
|---|---|
|  Du 19/01/2023 au 18/02/2023 :
Recensement 2023 |  Vendredi 10 mars 2023 :
Concours de Belote Amicale Laïque |
|  Samedi 11 février 2023 :
Concours de belote 3 ^{ème} âge Tourniac |  Mercredi 12 avril 2023 :
Don du sang |
|  Mercredi 15 février 2023 :
Don du sang |  Samedi 24 juin 2023 :
Fête des écoles |
|  Vendredi 3 mars 2023 :
Concert Hibernarock | |

Diagnostique participatif de la biodiversité sur la commune de Pleaux

Dans le cadre d'un parainage d'EDF à l'Union régionale des CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Auvergne-Rhône-Alpes, des actions autour de la biodiversité sont menées sur six communes de la région.

Dans le Cantal, c'est la commune de Pleaux qui va en bénéficier, en lien avec la présence du barrage hydroélectrique d'Enchanet exploité par EDF. Le projet s'articule autour de deux thématiques « phares » : **les milieux aquatiques et la biodiversité nocturne.**

Deux grands axes pour ce projet :

- **Un état des lieux de la biodiversité** : le CPIE Haute-Auvergne va solliciter des structures partenaires pour collecter les données existantes sur la commune, et en faire une synthèse permettant d'identifier les enjeux de biodiversité sur le territoire ;
- **Un programme participatif pour mobiliser les citoyens** avec un cycle d'animations de mars à juin 2023, le lancement d'un recensement participatif des mares et d'une enquête sur les amphibiens.

Animations 2023 :

- **Mars/Avril 2023** : Animations sur la **découverte des amphibiens** à destination des scolaires (écoles primaires) et du grand public (sortie nocturne) en lien avec le programme participatif ;
- **Mai 2023** : Animations sur la **préservation de la biodiversité nocturne** en lien avec la problématique de la pollution lumineuse à destination des scolaires (collège) et du grand public (sortie nocturne) ;
- **Juin 2023** : Animation à destination du grand public présentant les **enjeux de biodiversité à Pleaux** (restitution publique du travail effectué) en lien avec l'installation d'un panneau pédagogique qui va être réalisé en parallèle pour valoriser le patrimoine naturel sur le site touristique de Longayroux.



Des services techniques mobilisés

Embellissement

La commune intègre des **facteurs environnementaux** dans ses travaux d'aménagement afin de tenir compte des impacts de pollution et du changement climatique. Les ensembles paysagers sur nos communes ont été créés et/ou améliorés en ce sens. Les variétés de plantes qui ne nécessitent pas ou peu d'arrosage, les paillages qui permettent de garder une bonne humidité et limitent la pousse des mauvaises herbes ont été mis en place par les agents du pôle Embellissement depuis plusieurs années.

Et si l'été dernier fut le plus chaud et le plus sec enregistré depuis la création des relevés météo, les **réserves d'eau** déjà mises en place au sein des bâtiments communaux et dans un réservoir à la piscine ont permis d'arroser nos massifs paysagers une grande partie de l'été et d'entretenir tous les espaces verts et urbains. Par ailleurs, nos agents ont aménagé tous les parterres de la nouvelle traverse de bourg, un complément de fleurissement sera réalisé dès le printemps.



Piscine et assainissement

L'entretien quotidien de la piscine s'est fait du 15 juin au 31 août. Malgré les contraintes réglementaires liées aux qualités des eaux de baignade, la piscine n'a subi aucune journée de fermeture, et ce malgré la multiplication par deux de sa fréquentation au cours de l'été 2022. Ce résultat a été rendu possible grâce à une maîtrise parfaite des traitements, ajustés par nos agents plusieurs fois par jour.



Manifestations

Les diverses manifestations et fêtes de villages ont été de retour cet été pour le bonheur de tous. Les agents communaux ont apporté toute la logistique nécessaire. Ils ont apporté, chaque semaine, leur concours aux « soirées du mardi », aux fêtes de villages dans les quatre communes notamment en montant chapiteaux et podiums et en assurant la maintenance des tables et bancs.

Travaux de réfection et d'aménagement :

- Création des terrains de pétanque à Loupiac et St-Christophe-les-Gorges
- Reprise d'une canalisation d'assainissement du bourg jusqu'à la station d'épuration à Tourniac.
- Réaménagements de passages au camping et au stade à la suite des travaux d'aménagement des vestiaires.
- Réfections de grilles de caniveaux pour permettre les évacuations des eaux pluviales, surtout lors des gros orages. La prochaine tranche de travaux sur les réseaux est programmée sur la période hivernale.
- Réparations du tractopelle (changement des silent bloc moteur) : réalisées par nos agents elles ont permis de réduire le temps d'indisponibilité et le coût d'environ 600€.



🚧 Inauguration des nouveaux vestiaires du stade Pierre Degoul

Samedi 15 Octobre 2022, l'équipe de David Peyral était une fois encore réunie, afin d'inaugurer les nouveaux vestiaires, mais aussi l'éclairage LED du Stade de Football Pierre Degoul, en présence de Messieurs :

- Bruno Faure, Président du Conseil Départemental,
- Roland Loubeyre, Vice-Président du District du Cantal de Football,
- Michel Teysseidou, Président Départemental du Syndicat d'Energie du Cantal.

De nombreux autres invités, partenaires ou sociétaires ayant œuvré à la réalisation de ces travaux avaient répondu présent afin de célébrer cet événement qui fait suite à d'autres travaux déjà réalisés sur notre commune afin de la rendre **plus dynamique** mais aussi **plus attractive**, promesse de campagne de l'équipe de David Peyral.

Une fois encore félicitée et encouragée par les partenaires financiers de cette opération qui sont la Région et le Fond d'Aide du Football Amateur pour les vestiaires et le Syndicat d'Energie du Cantal pour l'éclairage du stade.

L'équipe communale tient son cap et mène à terme un certain nombre de projets dans un esprit d'ouverture et une gestion financière contrôlée.

Nos footballeurs en avaient longtemps rêvé, ils ont désormais à leur disposition un équipement performant qui va leur permettre d'exercer leur sport dans les meilleures conditions, de profiter d'installations modernisées et de pouvoir organiser des événements à l'échelle du département.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès et restons à leur écoute.



Inauguration des travaux de la traverse du bourg (RD680)

L'inauguration de la traverse de Pieaux s'est déroulée le samedi 1^{er} octobre (Avenues du Puy Mary et des Estourocs) en présence de nombreux élus et partenaires :



Amélie De Sousa, Sous-Préfète de Mauriac
Bruno Faure, Président du Conseil Départemental du Cantal,
Stéphane Sautarel et **Bernard Delcros**, Sénateurs du Cantal,
Jean-Yves Bony, Député de notre circonscription,
Marie-Hélène Chastre, Conseillère départementale,
Des élus du conseil municipal de Pieaux,
Plusieurs maires des communes de la Communauté de Communes du Pays de Salers.

Les travaux étaient initialement prévus pour durer quatre années, mais le défi a été relevé par la municipalité en un an, afin d'éviter tout surcoût et nuisances qui s'étaient dans le temps. Nous pouvons dorénavant profiter d'une traverse engageante et sécurisée.

Les travaux de cette route ont principalement permis :

- **De réhabiliter le réseau d'adduction d'eau potable.** Grâce à ces travaux, on peut maintenant profiter d'un réseau d'eau fonctionnel,
- **De réduire la vitesse des véhicules** et ainsi veiller à la sécurité de l'ensemble des usagers,
- **De créer des pistes cyclables et piétonnes.**

Du point de vue financier, il est à souligner l'importante participation du département pour un montant de 940 800€ sur un budget total de 1 950 000€ (chiffage définitif). Le maire, David Peyrai, a remercié chaleureusement le Président du Département Bruno Faure pour son soutien. L'Etat a participé, au titre de la Dotation d'Équipement Territoires Ruraux 2023 (DETR2023), aussi au financement à hauteur de 184 500€. **Le fait marquant sur une opération de cette importance est d'avoir au final un reste à charge pour la commune de seulement 35% du budget total et de pouvoir ainsi réaliser d'autres projets.** Marc Sepchat a tenu à remercier les entreprises ayant réalisé ces travaux dans des conditions particulièrement difficiles durant la canicule.

Cette nouvelle traverse contribue ainsi à moderniser l'image de la commune auprès des 1900 voitures en moyenne sur l'année qui empruntent cette voie chaque jour.

Le projet de l'espace Saint-Joseph

2023 verra le lancement du projet de rénovation et de requalification de l'ensemble immobilier Saint Joseph.

Le schéma d'aménagement de principe de l'ensemble immobilier Saint-Joseph issu de la résidence d'architecture a été présentée lors du conseil municipal du 19 octobre 2022.

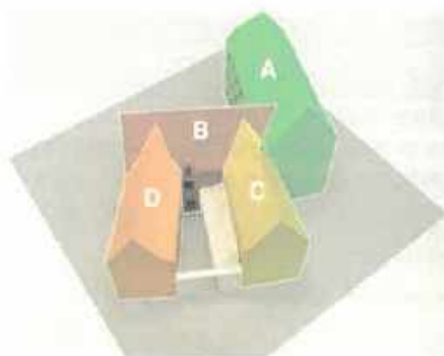
Il prévoit la restauration des bâtiments, la mise en valeur du passage depuis la place avec création d'un jardin paysager, l'aménagement d'espaces mutualisables, la création d'un espace dédié à la petite enfance, la rénovation de la chapelle en salle d'exposition et la création de logements locatifs à certains étages des bâtiments.

Le conseil municipal du 28 novembre 2022 a approuvé le phasage de l'opération en plusieurs tranches pour des raisons économiques.

La première tranche, lancée en 2023, va concerner les bâtiments B, C et D avec tout d'abord l'aménagement d'espaces de coworking et associatifs dans un esprit innovant afin de développer la convivialité des lieux et créer du lien social; ainsi que la rénovation de la chapelle dans son esprit de lieu de culte pour l'accueil d'expositions.

La dépense prévisionnelle est la suivante :

• Bâtiments B et D zone coworking :	560 500 € HT
• Bâtiment D zone associative :	58 500 € HT
• Bâtiment C chapelle :	110 500 € HT
Total travaux :	729 500 € HT
• Maîtrise d'œuvre 10% :	72 950 € HT
• Missions diverses :	14 900 € HT
Total :	817 350 € HT



Il est important de noter que, dans la continuité des projets récemment réalisés, l'obtention d'un financement optimal est de mise. Une participation de la Communauté de Communes du Pays de Salers est attendue à hauteur de 350 000 € et une demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement Territoires Ruraux 2023 (DETR2023) a été déposée pour un montant de 245 000 €. Le reste à charge de la commune devrait se situer autour de 25% du coût du projet.

Ce projet, dans sa conception et son aspect architectural conservé a fait l'objet d'un avis très favorable de la part de l'Architecte des Bâtiments de France.

Fort de son statut de « Petites Villes de Demain » et de son label « Petite Cité de Caractère » Pleaux veut se donner les moyens d'être une cité où il fait bon vivre mais aussi ... où il fait bon travailler.



Des nouvelles de notre clocher



Depuis 2017, l'église Saint-Jean-Baptiste de Pleaux, édifée au XII^e siècle est inscrite sur la liste nationale des Monuments Historiques ce qui induit l'obligation d'avoir l'autorisation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour toute intervention. M. l'Abbé Roze a signalé à la mairie, par un courrier remis en mains propres le 12 novembre 2022, quelques fragilisations du bâtiment et notamment une fissure apparue le long du pilier sud-est du chœur du clocher de l'église.

L'architecte M. Pierre-Jean Trabon, qui avait réalisé l'étude historique, l'état sanitaire et le projet de restauration de l'église en 2018 a immédiatement été saisi le 15 novembre. Le 19 novembre, David Peyral, maire de Pleaux accompagné de Noël Planche secrétaire général et de Marc Sepchat 3^{ème} adjoint sont allés examiner cette fissure sur place puis ils ont organisé le 29 novembre un rendez-vous avec Madame la sous-préfète Amélie De Sousa et Paul Girard, Architecte des Bâtiments de France (ABF), qui a déclaré « ne pas être inquiété par la situation ».

Le 9 décembre, M. TRABON, Architecte en chef du patrimoine, M. Girard, Architecte des Bâtiments de France ainsi qu'un bureau d'études structure se sont rendus sur place. Ils ont rapidement conclu, qu'il n'existait pas de périls concernant le pilier qui inquiétait notre abbé. Deux faits majeurs vont dans ce sens, le clocher exerce une force verticale sur les piliers et le granit qui les compose est probablement la pierre de construction la plus dure qui soit. Notre église, que Monsieur l'abbé Roze, avait pris la décision hâtive de fermer sans concertation ni information, a donc réouvert ses portes et accueillir du public.

Le tri sélectif

Retour sur les difficultés de collecte du tri sélectif :

Comme vous avez pu le constater depuis mi-octobre, le service de ramassage du tri sélectif a été interrompu en raison d'une importante panne du camion grue du SIETOM servant à la collecte des déchets. Cette dernière étant devenue impossible, il n'était plus possible d'effectuer de dépôt dans les conteneurs.

Une solution a ensuite été mise en place par le SIETOM qui a loué un camion-poubelle supplémentaire. Afin de pouvoir résorber l'excédent de déchets accumulés, hormis le verre, et revenir plus rapidement à une situation normale, la commune de Pleaux a signé une convention avec le SIETOM afin de mettre à disposition un personnel ayant le permis poids lourd.

Nouveautés - Tri des emballages : votre geste quotidien se simplifie !

À partir du 1^{er} janvier à Pleaux, il sera possible de déposer tous les emballages sans exception dans la colonne des emballages ménagers à bandeau jaune. Depuis des années, Pleaux s'est engagée pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Si ces efforts ont offert des résultats encourageants, il était crucial d'aller encore plus loin et de s'aligner sur les objectifs nationaux en vigueur.

C'est pourquoi avec le SYTTOM 19, Pleaux a décidé de simplifier les consignes pour trier plus et augmenter les performances de recyclage sur le territoire. Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2023, il sera possible de déposer dans la colonne des emballages ménagers à bandeau jaune les emballages en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires, et, fait nouveau, tous les emballages en plastique sans exception.

Plus de simplicité dans les règles de tri engendre moins d'hésitations, une meilleure pratique et, à terme, une plus grande efficacité.



Un skate-park à Pleaux

Lors du Conseil Municipal du 25 juillet 2022, la décision a été prise d'approuver le projet d'aménagement du Skate-park et d'en fixer la dépense prévisionnelle.

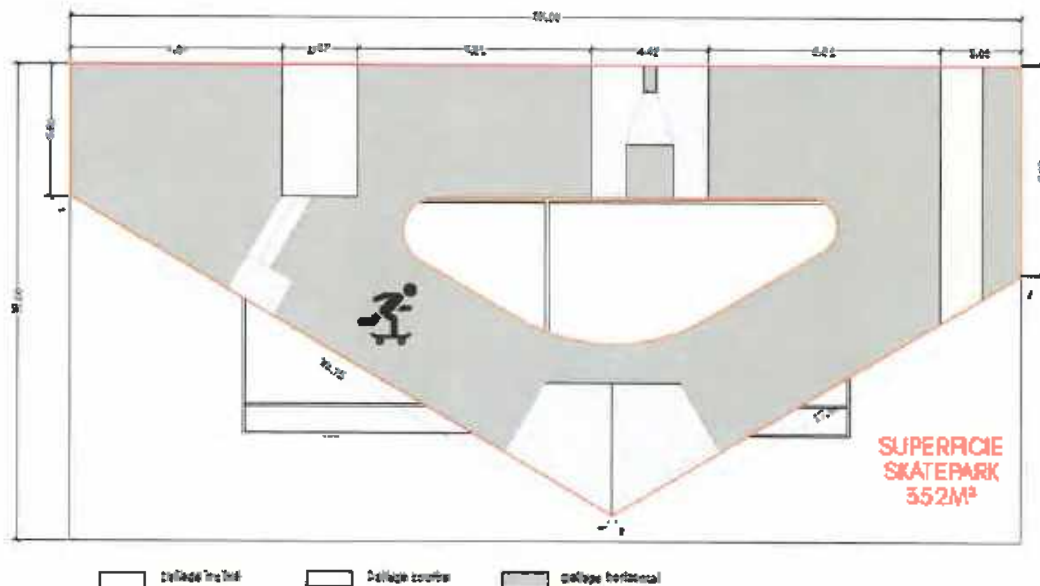
Un plan de financement de cette opération a également été voté à hauteur de 127 371,50 €.

Cet aménagement étant éligible au Programme des Equipements de Proximité de l'Agence Nationale du Sport, une demande de subvention a été déposée à l'Agence Nationale du Sport puis accordée à hauteur de 80%, soit 101 897 €. Ainsi, la commune financera seulement 20% des travaux !

L'entreprise qui sera chargée des travaux d'aménagement est en cours de sélection.

Le Skate-park proposé sera aménagé sur le site de l'ancien terrain de tennis, proche de la piscine pour une surface totale de 352 m². Il comprendra deux plateformes surélevées avec des équipements de type set de marche, plan incliné, handrail, etc. Seront aussi installés des équipements de type pyramide, table, quarter, barre de slide, curb et manual pad sur la zone Street.

PLAN MASSE PROJET



Un projet d'envergure internationale à Pleaux : implantation d'un fablab (fabrication laboratory)

Développé aux États-Unis à Stanford et au MIT (Massachusetts Institute of Technology), au Japon, aux Pays-Bas, en Allemagne, à Hong Kong, en Inde, au Rwanda, un grand projet s'implante aussi à Pleaux !

Dans le cadre du projet « The Spring Institute for Forest on the Moon » dont l'objet est l'usage de la biodiversité dans l'exploration spatiale, un Fablab (atelier mettant à disposition du public des outils de fabrication d'objets assistée par ordinateur) va être implanté à Pleaux. Unique dans la région, c'est une formidable opportunité pour notre commune de contribuer à un projet aérospatial international et un vecteur de communication et d'attractivité.

Un projet d'ampleur internationale



Le projet scientifique Spring :

« Spring », s'inscrit dans le domaine aérospatial et consiste à envoyer un terrarium dans l'espace dans un « cubesat », un nanosatellite au format standardisé, (voir photo) afin de mesurer et d'analyser l'évolution des écosystèmes dans l'espace.

Le fablab (fabrication laboratory) qu'est-ce que c'est ?

Le développement et le design de cubesat fait appel à de nombreux prototypes nécessitant pour leur fabrication des outils présents dans un Fablab, anglicisme qui désigne un atelier mettant à disposition des outils pour fabriquer des objets assistés par ordinateur permettant notamment gravure, découpe laser et imprimante 3D.

L'inauguration du fablab a eu lieu le 24 novembre dernier dans la salle du Clubhouse de Pleaux. Ouverte au grand public, elle a permis de présenter les capacités de fabrication et les premières activités de l'année 2023 ainsi que, plus globalement, les activités de recherche dans le domaine spatial du « Spring Institute for Forests on the Moon ».

Pourquoi Pleaux ?

La participation à ce projet ambitieux a été rendue possible par une habitante de Saint-Christophe-les-Gorges, Louise Fleischer, Présidente de l'association The Spring Institute for Forests on the Moon, qui a souhaité associer notre commune à ses recherches internationales.



Quelles opportunités pour Pleaux ?

Le Fablab est tout d'abord nécessaire pour **participer au projet global** et fabriquer la capsule contenant le terrarium et permettra de réaliser, à Pleaux même, la phase de prototypage. Le Fablab et notamment son imprimante 3D pourront également être utilisés par les habitants pour **réaliser des objets de la vie courante** (Lego, pièces manquantes, patrons, couture). Le Fablab présente également une **utilité pédagogique pour l'ensemble de la population** et permet la démocratisation de la connaissance du monde spatial.

La commune a en effet conclu une convention avec l'association prévoyant en contrepartie de la mise à disposition du Fablab, des **animations à destination des habitants et des collégiens**.

Pour le **grand public cantalien**, l'équipe de Spring ayant à cœur de partager sa passion pour l'espace organise des actions locales de sensibilisation au domaine spatial encore méconnu.

Ces animations comprennent, à titre d'exemple :

- Des mini-conférences à Spontour : « les Last Jeudis Xaintrie », rendez-vous informels qui rassemblent tous les derniers jeudis du mois des personnes intéressées autour d'un verre pour échanger sur des thèmes d'astronomie, de vol spatial habité, de climat planétaire, d'art cosmique, et autres sujets en lien avec l'espace ;
- Des ateliers d'initiation aux métiers de l'espace et de la biodiversité au sein de ce nouveau Fablab de Pleaux. Elle souhaite aussi développer ses activités de démocratisation du spatial, notamment dans les métiers de l'art (expositions, cinéma) ;
- La diffusion d'une émission de vulgarisation sur Radio Bort Artense « On n'est pas des Einstein » ainsi que la création d'un podcast associé.

Pour les **collégiens**, ce projet a reçu dès le départ un accueil très favorable de la part de la principale et des professeurs techniques qui pourront faire participer les élèves à des ateliers.



Le Fablab permettra d'ajouter un **élément différenciant et valorisant** à notre futur **espace de coworking** puisqu'il sera, à terme, implanté dans les locaux Saint-Joseph, après son déménagement de la salle du Club House. Participer à ce beau projet nous ouvre les portes de tout un monde à découvrir. Tout le monde peut lever les yeux vers le ciel et s'émerveiller sous les étoiles, tout le monde peut se balader en forêt et s'émerveiller d'une jeune pousse.

A Pleaux, comme aux USA, au Japon, en Allemagne, à Hong Kong, aux Pays-Bas, en Inde, au Rwanda, plantons des forêts sur la lune...



La rentrée scolaire 2022 : des effectifs en hausse et ouverture d'une nouvelle classe

La rentrée de septembre dernier s'est bien déroulée, dans un contexte de développement puisque l'école publique compte désormais une **nouvelle classe** afin de prendre en compte l'augmentation des enfants scolarisés.

Une excellente nouvelle pour la vie de notre commune qui accueille avec joie de nouveaux jeunes habitants et un signal très positif puisqu'une telle création de classe n'était pas intervenue depuis des années. L'école publique ne comptait que trois classes depuis l'année 2015. Elle compte désormais quatre classes (PS-MS, GS-CP, CE1-CE2, CM1-CM2).

La commune s'est adaptée avec réactivité à cette hausse des inscriptions et a réalisé une restructuration des locaux.



CHIFFRES CLÉS

Total des élèves des écoles primaires en 2022

Le total des élèves en primaire (Publique + Privée) est passé de :

72 en 2020

à

106 en 2022

Ce qui équivaut à une hausse de **+ 47 %**

Ainsi, le bureau du directeur a été déplacé dans une autre pièce de l'école, ce qui a permis à l'équipe technique de réaliser des travaux d'aménagement et d'embellissement dans cet espace afin de le transformer en une **salle de classe agréable et confortable**. Ces travaux ont également été l'occasion d'améliorer les conditions d'accueil et d'augmenter la qualité des services proposés.

La rentrée scolaire 2022 a donc été l'occasion pour les élèves de découvrir de nouveaux locaux mais aussi d'accueillir une nouvelle maîtresse !

Inauguration de l'arbre de la laïcité à l'école publique de Pleaux

L'arbre de la laïcité, planté le 7 décembre 2020, dans la cour de l'école primaire, a été officiellement inauguré le samedi 18 juin 2022 en présence du maire, David Peyral, de conseillers municipaux, de Jean-Paul Peuch, président de l'Union départementale des délégués de l'Éducation nationale, d'Amélia Armand et Michèle Parra, DDEN, de l'équipe enseignante et du personnel de Pleaux. Yann Dentil, directeur, a salué les participants qui ont pris part au projet, notamment les élèves très impliqués dans la création de galets « à leur image » (offerts par la carrière Farges, de Pleaux) pour former une farandole autour de l'arbre symbolisant la laïcité. Puis, les élèves du CE2 au CM2 ont lu la Charte de la Laïcité.

Le maire et les différents intervenants ont rappelé le principe fondateur de l'école républicaine qu'est la laïcité : « C'est-à-dire, la liberté de croire ou de ne pas croire et l'égalité de toutes les croyances devant la loi, la condition aussi du respect d'autrui et des règles qui fondent la citoyenneté. L'école garantit la laïcité des personnels et des enseignements ». Une plaque-souvenir, offerte par l'association des DDEN du Cantal, a été dévoilée avant le chant final présenté par l'ensemble des élèves *Main dans la main*, d'Eléa Zalé. Les participants ont ensuite partagé le verre de l'amitié offert par l'amicale laïque.

Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Depuis la rentrée scolaire, la mairie propose aux enfants d'assister aux NAP : une nouvelle approche pédagogique qui leur permet d'apprendre en s'amusant, de visiter, de découvrir, d'explorer, d'imaginer mais aussi de créer concrètement des objets.

Découvrez leurs sorties, activités et jolies réalisations !



Visite de l'Herminette par M. Roubertou

Un petit loir amené par Colette Thevenoux



Intervention de Michel Lagoutte pour la récolte des pommes-de-terre



Etude du regroupement de l'école primaire et du collège

Le regroupement, au sein du collège, de l'école primaire et du collège actuellement implantés sur deux sites distincts est évoqué depuis une vingtaine d'années. Conformément à son engagement, David Peyral a lancé un audit afin de lister l'ensemble des avantages et inconvénients de cet éventuel regroupement afin de prendre une décision éclairée et pérenne.

Dans un premier temps, un conseiller extérieur du Centre Ingénierie Territoire (CIT), Mathieu Plantecoste, a réalisé un état des lieux de l'existant.

Dans un deuxième temps, une phase d'échanges a été mise en place à partir d'avril 2022 pour permettre à l'école primaire et au collège d'exprimer leurs souhaits en lien avec le département et la commune.

Un premier document a été produit par le CIT, fruit de ces différents échanges. Une proposition d'aménagement du collège a été révélée au dernier conseil d'école primaire le 9 novembre 2022 et sera présentée aux parents d'élèves par le CIT.

Que nous apprend cette étude : contexte, questions et enjeux ?



La sécurité :

Actuellement les enfants de l'école primaire doivent se rendre au réfectoire du collège pour déjeuner ce qui, outre l'exposition des enfants aux intempéries durant les trajets, comporte un risque puisqu'ils doivent traverser plusieurs rues dont certaines sont assez passantes. Lors du dernier conseil d'école, la commune a d'ailleurs été interpellée sur les problèmes de sécurité récurrents liés à la vitesse des voitures empruntant la traverse et aux incivilités de certains automobilistes durant l'arrêt, rue Luguet, du car de ramassage scolaire.

L'éducation nationale, dans un rapport de quatre-vingt-quatre pages, s'inquiète du fait que des appartements communaux soient occupés au sein de l'école par des personnes extérieures et demande à ce que des cloisonnements soient installés pour délimiter l'espace public et les appartements privés. L'évaluation de ces travaux de mise en conformité est de 940 000€ (hors rénovation du préau et de la cour...).



De plus, leur réalisation nécessiterait des travaux de structure impossibles à effectuer durant les seules vacances scolaires ce qui imposerait des coûts supplémentaires pour déplacer l'école ailleurs ou implanter des bâtiments préfabriqués durant ces travaux. Ce serait donc une solution très onéreuse.

Lors des trajets des élèves de l'école primaire pour se rendre au réfectoire un encadrement suffisant doit être mis en place. Pour ce faire, un recrutement a eu lieu en 2021, destiné à renforcer la sécurité. Mais l'augmentation récente du nombre d'élèves pose à nouveau la question de l'effectif encadrant, désormais tendu et à la merci de la moindre absence.

L'étude réalisée relève que le regroupement au sein du collège sécuriserait l'ensemble des élèves, aucune personne extérieure n'y ayant désormais accès. Les entrées de l'école primaire et du collège seraient également protégées de toute circulation routière et distincts, la dépose et récupération des enfants seraient ainsi parfaitement sécurisées.

L'organisation de la vie à l'école



En matière de pédagogie, les deux écoles seraient séparées physiquement avec un espace dédié, des séparations dans la cour et une délimitation à l'intérieur du bâtiment comme l'exige les normes en vigueur. Néanmoins le cycle 3 (CM1, CM2, 6^{ème}) ne seraient plus répartis sur deux sites comme c'est le cas actuellement ce qui pose des problèmes d'échange entre les professeurs. Une communication simplifiée entre le collège et le primaire serait **une amélioration pour les professeurs comme pour les élèves.**

Pour ce qui concerne la restauration, depuis plusieurs années et notamment durant la période Covid, il est devenu difficile de faire déjeuner ensemble les enfants pour des questions de temps de trajet et d'organisation du service. Si l'implantation d'un réfectoire au sein de l'école primaire a été évoquée, elle a été assez

vite abandonnée car elle induit des coûts très importants qui augmenteraient de façon significative le prix des repas pour les familles. La commune ne pouvant pas assumer la prise en charge du différentiel en cette période de crise, alors même qu'elle assume le maintien des prix de la cantine et des impôts fonciers. Des solutions ont été mises en place pour tenter d'y remédier (salle spécifique, gymnase) mais le regroupement permettrait **une organisation plus souple pérennisant ainsi la fourniture de repas à la cantine.**

🎯 Les enjeux

Actuellement le collège de Pleaux ne compte que 66 élèves et les collèges de moins de 100 élèves sont sur la sellette. Le coût par élève pour le département étant alors trop élevé, il est aujourd'hui envisagé que les départements refacturent aux communes le différentiel de charges pour les établissements recevant du public. Les espaces non utilisés par le collège seraient alors à la charge de la commune. Ce serait un coût très important, ces locaux situés dans un collège ne pouvant être rentabilisés par la location pour des manifestations ou à des personnes privées.

Le regroupement sur un même site permettrait donc d'optimiser l'utilisation du bâtiment et de baisser les coûts du département et ainsi favoriserait pour notre commune le maintien du collège dont aujourd'hui nous ne pouvons être certains.

Au vu des scénarii qui ont été faits, le montant des travaux nécessaires pour le regroupement se situerait autour de 2 millions d'euros (1 200 000€ pour le département et 780 000€ pour la commune).

Le département ayant prévu un budget inférieur, n'a pas acté ce montant et étudie des aménagements moindres. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ses propositions.

En conclusion et au regard de l'étude réalisée par le CIT, deux solutions peuvent être envisagées :

- Soit le regroupement des deux écoles est effectué et permet de mutualiser les charges mais aussi de les optimiser, l'école primaire étant le bâtiment le plus énergivore de Pleaux. Cette solution améliore la sécurité des enfants mais est également bénéfique en matière de pédagogie et de restauration.
- Soit ce regroupement ne peut se faire et la situation serait alors explosive pour le budget communal, la commune risquant d'avoir des charges très importantes et un coût exorbitant de remise aux normes de l'école primaire.

Ce projet a donc, à terme, un enjeu essentiel : celui du maintien des structures scolaires de Pleaux.

☰ Nos pompiers volontaires à l'honneur

Cérémonie de Sainte Barbe le 19 novembre 2022 :

Les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) de Pleaux et Ally ont célébré leur sainte patronne, Sainte-Barbe le samedi 19 novembre 2022. Après un hommage sur les monuments aux morts des deux communes et une messe en l'église de Pleaux, ils se sont réunis avec les élus et collègues pompiers des centres voisins dans la grande salle de la mairie où se sont déroulées les allocutions, remises de diplômes et avancements de grades avant de partager tous ensemble un vin d'honneur offert par la municipalité.



Retrospective de l'année écoulée par le capitaine Guy Cassard, chef de centre

- **240 interventions** au 19 novembre, dont plus de **80%** de secours à la personne ;
- Les formations : **5 spécialisations**, **10 maintiens d'acquis** et **4 avancements de grades** ;
- La **médaille de la reconnaissance fédérale** au caporal-chef Daniel Tissandier ;
- La **cessation d'activité** du caporal-chef Laurent Laporte après 24 ans d'engagement ;
- Un effectif pleaudien stable mais fragile de **19 SPV** et **2 Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)**.

Ce constat reflète malheureusement une réalité effectivement très tendue puisque les interventions nécessitent parfois l'intervention d'agents territoriaux faute d'effectif suffisant parmi les SPV. Le département indique d'ailleurs que toutes les communes ne jouent pas le jeu et envisage de diminuer la cotisation SDIS pour les communes mettant des agents à disposition quand cela est nécessaire et d'augmenter d'autant la cotisation des communes qui ne le font pas.

Il faut donc recruter et valoriser les SPV, très utiles et le législateur conscient de ce besoin a réagi fin 2021 en créant de nombreux avantages au bénéfice des SPV.

Une loi pour améliorer la protection et le statut des SPV et encourager les vocations :

La loi du 25 novembre 2021 dite « Matras » prend de nombreuses mesures tendant à améliorer et encourager le statut de SPV pour encourager les vocations et mieux protéger ces acteurs indispensables de la vie locale. Nous vous présentons quelques-uns de ces avantages :

- **Améliorer la protection sociale des SPV** grâce à une meilleure prise en charge financière des prestations non ou mal remboursées par la sécurité sociale et un traitement administratif simplifié ; la possibilité pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de prendre en charge la couverture sociale des SPV fonctionnaires en cas d'accident de service, tout en maintenant le statut protecteur de l'accident du travail.
- **Faire évoluer le système actuel pour valoriser par des droits retraite** l'engagement des SPV dans le cadre du nouveau système de retraite sur lequel travaille le haut-commissaire à la réforme des retraites,
- **Promouvoir la reconnaissance nationale des sapeurs-pompiers volontaires méritants,**
- **Création du droit à dons de congés** au bénéfice des sapeurs-pompiers volontaires,
- **Exonération de cotisations ordinaires** pour les sapeurs-pompiers volontaires des services de santé et de secours médical, par ailleurs retraités.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de G. Coquillard.

Rapport annuel 2021 du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires consultable sur le site www.mobile.interieur.gouv.fr

Un programme pour favoriser le confort thermique des cantaliens

En cette période hivernale nous vous proposons de faire un point sur les aides dont vous pouvez bénéficier pour réaliser des économies d'énergie. Une information et un accompagnement gratuits sont à votre disposition sur la commune de Pleaux pour vous aider à connaître vos droits.

Nous faisons le point :

Pour quels travaux d'économie d'énergie ?

Isolation, chauffage, menuiseries, eau chaude, ventilation VMC ...

Comment se renseigner et se faire aider ?

N'hésitez pas à solliciter un accompagnement gratuit et personnalisé, auprès du bureau d'études OCTEHA qui vous délivrera :

- Une information et un conseil adapté et individualisé ;
- Un conseil technique, financier et administratif d'aide à la décision ;
- Un accompagnement personnalisé pour l'élaboration des dossiers de demande de financement et un suivi jusqu'à l'achèvement du projet technique, financier et administratif ;
- Un relais auprès des artisans et professionnels de l'immobilier.

Permanences

Les permanences ont lieu sur Pleaux le mercredi.

Prenez- rendez-vous :
 au **04 71 45 62 12**
 ou **06 44 51 92 35**
pfleuret@octeha.fr



Déroulement d'un dossier :



Exemple de réalisation et amélioration énergétique du logement :

« Un couple de retraités vivant dans une maison des années 1960 et aux ressources très modestes souhaite isoler le sous-sol et remplacer sa chaudière à fioul par une pompe à chaleur »



Gain énergétique: 65%



MONTANT DES TRAVAUX: 12 133€ HT – 12 800 € TTC	
SUBVENTIONS	
Anah	4247 €
PRIME Habiter Mieux Anah <i>(remplacée par les CEE depuis le 1^{er} juillet 2022)</i>	1213 €
PRIME Sortie de passoire thermique	1500 €
Pays de Salers	500 €
Caisse de retraite (CNRACL)	2670 €
TOTAL SUBVENTION	10 130 €
RESTE A CHARGE	2670 €

Total des subventions : 10 130 € soit 79 % du montant total des travaux TTC

La cantine Raymond Cortat de Pleaux engagée dans la démarche ConsoCantal

ConsoCantal c'est quoi ?

Elle consiste à **favoriser l'approvisionnement des cuisines en produits agricoles locaux ou issus du département.**

Ce projet initié par la Chambre d'Agriculture et le Conseil Départemental, aide à **lutter contre le gaspillage alimentaire.**

En effet, comme l'a rappelé Bruno Faure, Président du Conseil Départemental du Cantal « sur les 800 000 repas servis annuellement dans les collèges du Cantal, l'équivalent de 150 000 € finit... à la poubelle. Or, quand c'est meilleur, les assiettes reviennent vides à la plonge. »

Dix cantines ont répondu à l'appel à projet du Département pour se fournir, dès que cela est possible, auprès de producteurs locaux.

Dix collèges (Jules-Ferry, La Jordanne et Jeanne de La Treilhe d'Aurillac, Maurice-Peschaud d'Allanche, Louis-Pasteur à Chaudes-Aigues, Georges-Bataille à Riom, **Raymond Cortat à Pleaux**, Henri-Mondor de Saint-Cemin, La Vigière à Saint-Flour et La Fontaine à Vic), les deux écoles d'Ytrac et l'Ehpad de Laroquebrou ont répondu « Oui » à la proposition ConsoCantal.



ConsoCantal comment ça marche ?

Le Cantal a anticipé la loi Egalim qui impose à la restauration collective un approvisionnement local, des certifications et du bio. Le département va encore plus loin, tout en assurant la promotion de ces pratiques vertueuses. Un logo - directement inspiré du personnage de jeu vidéo PacMan - identifie immédiatement ceux qui s'approvisionnent localement.

Le 10 mai dernier, des plaques officielles attestant de leur engagement ont été distribuées aux établissements participants afin d'être affichées pour attester de l'engagement. Un code couleur évolutif permet en outre de préciser le niveau du taux d'approvisionnement, à partir de 25 % et jusqu'à plus de 50 %. Concrètement, une plateforme « AgriLocal15 » guide les gestionnaires qui souhaitent adhérer à cette démarche dans la mise en œuvre.

ConsoCantal quel objectif ?

En finir avec l'image de la cantine "poisson pané - riz", évoluer vers une image plus qualitative mais aussi faire des élèves autant de relais auprès des familles pour les encourager à mieux consommer.

"Les collégiens ont-ils chez eux des repas aussi qualitatifs et équilibrés, aussi bons pour la santé ?", se demandait Serge Castel, Préfet du Cantal.

Derrière ces volontés de promouvoir les produits locaux, émerge également l'incitation au développement de valeur ajoutée sur l'exploitation pour la défense des revenus agricoles. Le collège Raymond Cortat de Pleaux, précurseur en la matière, aura à cœur de relever ce défi.

≡ Pleaux très mobilisé pour le soutien du pouvoir d'achat des habitants

Pas de hausse du prix de la cantine scolaire ni de la taxe foncière

En 2022

Alors que beaucoup de communes ont augmenté la taxe foncière en 2022 ainsi que le prix de la cantine en raison de l'augmentation du coût de l'énergie notamment, Pleaux a décidé de n'augmenter ni l'un, ni l'autre.

Et pour 2023 ?

Pleaux se donne pour objectif le maintien de la taxe foncière et de la cantine scolaire à leurs niveaux actuels ou, si cela s'avérait absolument impossible compte tenu du contexte inflationniste, de limiter l'ajustement à une augmentation minimum de l'ordre de l'inflation.



Actions mises en place pour financer ce maintien :

La commune privilégie une approche de réduction des dépenses d'énergie et des dépenses de fournitures et d'entretien afin d'optimiser toutes les dépenses de fonctionnement. L'objectif est de réaliser des économies d'énergie en baissant la consommation.

Une start-up de Brive-la-Gaillarde, Naiobee, a réalisé un audit en 2022 et propose d'analyser puis de piloter les solutions préconisées sur les bâtiments communaux de Pleaux. Des mesures concrètes ont été décidées et des pistes d'optimisation identifiées.

Ainsi, l'école primaire a d'ores et déjà fait l'objet de mesures concrètes pour réduire la consommation d'énergie des bâtiments. Aujourd'hui, le chauffage des locaux de l'école et des appartements de fonction ne pouvait être dissociés, ce qui ne permettait pas de couper le chauffage dans l'école durant les week-ends et les vacances scolaires.

Une étude a été réalisée puis devisée pour séparer le chauffage des appartements et de l'école, puis une intervention a été réalisée. Deux sondes de température ambiante ont été installées dans le bâtiment. Suite à l'analyse des relevés de ces sondes, d'autres interventions seront à prévoir (pose de thermostats connectés sur tous les radiateurs du bâtiment...)

Par ailleurs des décisions ont également été prises pour réduire la consommation d'électricité :

- L'éclairage public sera coupée durant 5h chaque nuit, de minuit à 5h du matin cet hiver dans le cadre d'une opération plan de relance menée par le Syndicat Départemental de l'Énergie. Les horaires de coupure pourront être ajustés selon les saisons,
- La rénovation en Led des lampes sodium restantes (136 fin 2022) sera poursuivie,
- Le temps d'installation des décorations de Noël sera réduit,

Tous ces efforts sont faits pour diminuer de façon notable la consommation et tenter de maintenir le budget au même niveau, malgré l'augmentation importante des prix.

L'engagement et la détermination de la mairie sur le sujet du pouvoir d'achat est totale et la mobilisation contre le gaspillage plus forte que jamais.



☰ L'eau : un sujet brûlant !

La gestion de l'eau est au cœur des préoccupations de la commune de Pleaux qui anticipait dès 2021 l'importance et l'urgence de cette question. Ce sujet sensible a suscité controverses et réactions, mais aujourd'hui des solutions se dessinent avec une approche globale, permettant entraide et mutualisation, indispensables en ces périodes de crise. Retour sur un feuilleton à rebondissements !

La situation actuelle :

Depuis 2012 Pleaux est alimenté par une source située à Chabus qui aujourd'hui n'assure plus une ressource suffisante, pérenne et répondant aux normes actuelles. Différents scénarii ont donc été élaborés en 2021 afin de trouver une solution répondant aux normes et besoins dans un contexte de réchauffement climatique. Cette démarche a associé des communes du Cantal et de la Corrèze également à la recherche d'une ressource.

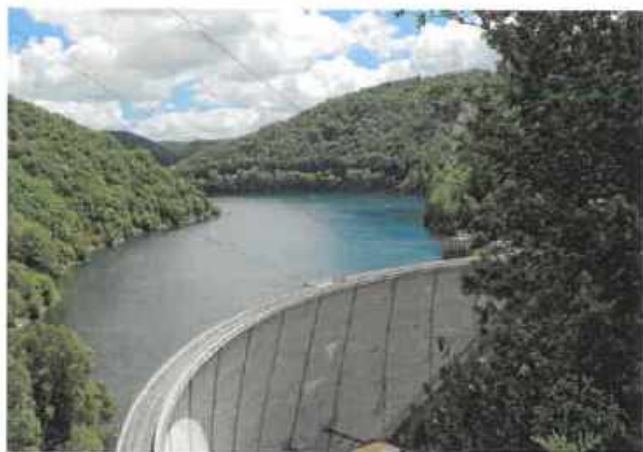
Le projet de Pleaux :

Une source à Saint-Martin-Valmeroux, lieu-dit de Salles, bénéficiant d'une ressource glaciaire très importante, a été sélectionnée. Cette proposition a été validée par l'Agence de l'Eau (AdE) qui participera au financement ainsi que par la commune de Pleaux, notamment pour la fiabilité de la ressource, élément important dans le contexte climatique actuel.

Ce projet d'envergure, nécessitant un délai de mise en place de trois à quatre ans, la commune de Pleaux a souhaité anticiper et a proposé dès septembre 2021, l'installation d'une pompe de forage rejetant l'eau dans la Maronne en période d'étiage où l'eau est moins abondante.

Cette proposition bien que validée par l'AdE et la Direction Départementale des territoires (DDT) n'a néanmoins pas pu être mise en place.

En effet, si en septembre 2021 le maire de Saint-Martin-Valmeroux avait donné un accord verbal et s'engageait à adresser un courrier autorisant l'installation de la pompe, il est finalement revenu sur sa décision proposant à Pleaux de se fournir en eau par le biais de camions citernes s'approvisionnant via les bornes à incendie de Saint-Martin-Valmeroux. Cette solution nécessitait, pour couvrir les seuls besoins de Pleaux (hors CCAS), 12 camions citernes effectuant deux allers-retours quotidiens...



Devant le blocage de la situation, **une réunion exceptionnelle** a eu lieu en juillet 2022 au cours de laquelle David Peyral et Marc Sepchat ont présenté la situation. Le Préfet du Cantal, Serge Castel, alors en poste, au vu des éléments factuels développés a **très fortement appuyé la position de la commune de Pleaux** et une délibération du Conseil Municipal de Saint-Martin-Valmeroux a finalement autorisé l'installation de la pompe, fin juillet 2022. Ce qui était trop tard pour une mise en place compte tenu des délais techniques.

L'inscription du projet dans un projet global d'entente :

Le projet initial a fait l'objet de certaines évolutions et doit aujourd'hui être réétudié avec la sous-préfecture et la nouvelle gouvernance qui doit voir le jour.

L'avenir de l'eau passe en effet par la **création de syndicat d'exploitation sur une zone large permettant de mutualiser le personnel comme le matériel pour une plus grande qualité et réactivité d'intervention**, notamment en cas de problème (gestion quotidienne, traitement des fuites, traitements des problèmes de pollution...).

A terme, est également envisagé un rapprochement avec Mauriac et la création d'un grand syndicat rendu d'autant plus cohérente qu'il existe entre Pleaux et Mauriac une canalisation en cours de test. Ce qui permettrait une entraide et une substitution de ressource en cas de problème sur une des deux communes.

Enfin, la création d'une réserve d'eau qui pourrait être utilisée pour le bétail agricole et comme réserve à incendie, est un dossier argumenté auprès de la DDT. Les questions réglementaires et administratives sont lourdes mais la commune souhaite raccourcir les délais pour pouvoir réaliser des travaux rapidement.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées sur le sujet.



≡ Certification 3 étoiles du camping municipal de Pleaux : l'Echappée Verte

Afin de répondre aux 195 critères nécessaires à l'obtention du classement 3 étoiles, une totale remise aux normes a été effectuée comprenant, notamment, des travaux de mise en conformité au niveau des sanitaires, des douches, de l'accès pour les personnes à mobilité réduite ainsi que la sécurisation de l'aire de jeux pour enfants.

Afin de conforter une offre d'hébergement de qualité et d'anticiper le renouvellement des structures d'accueil, l'implantation de trois nouveaux chalets a été décidée et réalisée. Ces derniers ont été loués dès cet été, la saison 2022 ayant connu un vif succès y compris en septembre et octobre qui ont également connu une belle affluence. Une journée Portes-Ouvertes est prévue en mars prochain.

Le camping a accueilli de fidèles habitués comme Nicole et Jean-Pierre qui ont promis : « Nous reviendrons l'année prochaine. Ici, les gens sont très accueillants, on a l'impression d'être dans un jardin dans ce camping et on s'y sent en famille et comme chez nous ».

De nouveaux visiteurs ont, eux aussi, découvert et apprécié l'accueil et les conditions de séjour. Certains projettent de revenir l'année prochaine, d'autres ayant découvert notre territoire grâce à « l'Echappée verte » envisagent de venir s'installer dans la commune confirmant ainsi le fait que les flux touristiques et culturels sont des leviers d'attractivité.

De belles perspectives pour notre camping et de bons moments pour nos amis touristes en quête... d'Echappées Vertes !!!



La forte implication de l'équipe technique, comme de l'équipe d'accueil, qui a permis ce résultat, a été saluée par le consultant chargé du classement, M. Stéphane Danguiral qui a chaleureusement félicité les équipes :

« Je me permets de vous citer en exemple, car votre synergie commune entre élus et techniciens a permis d'aboutir à un travail de qualité et d'atteindre un objectif dans des délais courts. Je tiens encore à vous féliciter pour cet aboutissement, qui donne la possibilité à vos vacanciers de passer de bons moments et permet à votre personnel de travailler dans de bonnes conditions. Vous pouvez être fiers du résultat final ».



La base nautique de Longayroux : un nouvel atout touristique pour notre territoire

Initié par les élus de la Communauté de Communes du Pays de Salers, le projet de réouverture de la base nautique de Longayroux s'est concrétisé dès les tous premiers jours de juillet. **Un aqua Park flambant neuf, des canoës trois places, des paddles, sans oublier une flotte de bateaux électriques, ont pris leurs quartiers d'été sur le magnifique site touristique de Longayroux.**

La SCIC ASLJ, qui a développé au fil du temps un outil au service du territoire susceptible d'animer ce genre d'équipement, s'est vu confier la gestion de la base nautique et de l'espace buvette/snacking surplombant la plage.

Bien aidée par des conditions météorologiques favorables, cette première expérience a rencontré un succès retentissant. De nombreuses familles locales et des alentours ainsi qu'une population touristique ravie de pouvoir bénéficier d'un lieu d'activité accessible à toute la famille, ont fréquenté, tout au long de l'été, les diverses animations proposées.

En faisant le choix d'une **politique tarifaire d'accessibilité adaptée**, cette première saison a permis de favoriser une fréquentation diversifiée tout au long de l'été.

De nombreux témoignages de familles saluent ce choix.

Exemple : *« Avec vos différents systèmes d'abonnement et les différentes aides auxquelles ils sont éligibles, cela m'a permis de faire plaisir à mes enfants à plusieurs reprises cet été... ».*

Quant aux retours des utilisateurs, qu'ils soient enfants ou parents, c'est une validation quasi unanime qui approuve le choix des élus locaux. De fréquents échanges avec les enfants et surtout les parents ont permis aux éducateurs de la SCIC ASLJ d'identifier quelques points nécessaires pour encore améliorer le produit en termes d'accueil et de satisfaction des plus petits qui ne peuvent pas accéder à l'aquaparc. En termes de fréquentation, comme on pouvait s'y attendre, l'aquaparc dépasse les 4000 entrées.



Les locations de bateaux électriques, les canoës et les paddles ont également bien fonctionné avec, au fil des jours, des podiums de fréquentation très changeants, ce qui valide la pertinence du choix de proposer différents produits à même de satisfaire une plus grande palette d'utilisateurs.

A l'heure des différents bilans, cette première année de fonctionnement semble avoir donné satisfaction aux différents acteurs publics et privés du territoire. Des axes d'améliorations, des pistes de réflexions et des ajustements nécessaires vont animer les prochaines réunions de travail des élus du territoire.

Evolution des services techniques de la commune

Au cours des derniers mois certains changements ont été apportés au sein de l'organisation des services techniques de la commune.

- La division des services techniques en quatre Pôles :

le Pôle Travaux, le Pôle Embellissement, le Pôle Assainissement et le Pôle Services.

- La nomination d'un coordonnateur des Services Techniques et d'un agent référent par Pôle :

• Coordonnateur des Services Techniques : Gabriel Coquillard

• Référent du Pôle Travaux : Pierre Broquerie

• Référent du Pôle Embellissement : Michel Lagoutte en collaboration avec Xavier Marinie

• Référente du Pôle Services : Julie Oliveier

- La nomination d'un agent chargé de la sécurité des bâtiments communaux et des logements locatifs : Gabriel Coquillard

- La création de binômes du Pôle Embellissement au service des communes associées

Ces équipes sont complétées par des saisonniers en fonction de l'évolution des tâches et des besoins.

Un panneau d'informations lumineux à Pleaux ?

La mairie a pour projet l'installation d'un « panneau d'informations lumineux » sur la place de la mairie.

Ce panneau permettra d'informer les personnes circulant sur cet axe sur la vie de la commune. Vie pratique et actualités locales y seront relayées sous forme d'images et/ou de textes.



Pêle-mêle des festivités de l'été 2022



On parle de Pleaux

Pleaux dans la presse

Activités sportives : (Piscine, tennis de table, arc et Loisirs...)

- L'Union (15 et 17 juin • 2, 13, 23, et 27 juillet • 1^{er} et 3 août • 8, 10, 14 et 25 septembre • 22 et 29 octobre • 21 novembre)
- Le Réveil (1^{er}, 6, 8, 22 et 29 juillet • 5 août)
- La Montagne (8 et 15 juillet • 5 septembre • 9 octobre)
- La Voix (30 juin • 7 et 28 juillet • 4 et 10 août • 1^{er}, 8 et 14 septembre • 27 octobre • 3 novembre)

Écoles et collèges

- L'Union (17 et 24 juin • 1^{er} et 8 juillet • 5 août)
- Le Réveil (1^{er}, 6, 8, 22 et 29 juillet • 5 août)
- La Montagne (25 et 27 juin • 8 et 30 octobre)
- La Voix (7 juillet)

Associations et loisirs : (Fêtes communales, festival, projection ; base de Loisirs, fêtes diverses, concours, expo, nocturnes, A6...)

- L'Union (15 et 29 juin • 2, 12, 13 et 23 juillet • 1^{er}, 3 et 10 août • 8, 10 et 21 septembre • 1^{er}, 5 et 15 octobre)
- Le Réveil (17 juin • 1^{er}, 8 et 15 juillet • 5 août)
- La Montagne (15, 18, 24 et 28 juillet • 3, 6 et 10 août • 16 septembre)
- La Voix (30 juin • 7 et 28 juillet • 4 et 10 août • 1^{er} et 14 septembre • 12 et 27 octobre)

Informations sur la commune : (Inaugurations, matinale, retour sur réunion, moyen de communication ...)

- L'Union (13 juillet • 28 septembre • 12 octobre)
- Le Réveil (15 juillet • 5 août • 10 septembre)
- La Montagne (22 juin • 3 et 6 août • 18 octobre)
- La Voix (14 juillet • 14 septembre • 12 et 27 octobre)

Pleaux s'invite au journal

Le jeudi 18 août, au journal de 20h sur TF1, Pleaux a été mise à l'honneur lors de la visite du renouvellement du Label de « Petite Cité de Caractère » et présentée comme une ville au caractère remarquable et emblématique, ayant un patrimoine riche en histoire, jouissant d'un environnement naturel préservé, animé par des commerçants et associations soucieux de mettre en valeur notre cité.

Rendez-vous sur le site : WWW.TF1.FR, rubrique LE 20H puis cherchez la vidéo du 18 août 2022 intitulée « labels touristiques pourquoi les villages se les arrachent ».

Pleaux sur le site du Figaro

dans le cadre d'un article sur les villages emblématiques du Cantal ayant reçu le titre de « Petite Cité de Caractères ».

Le site internet du Figaro a publié le 10 août 2022 un article sur les villages emblématiques du Cantal ayant reçu le titre de « Petite Cité de Caractères ».

Découpé en sept parties distinctes, cet article présente Pleaux comme élégante et remarquable, encourageant les lecteurs à visiter cette ancienne bastide et sa campagne si généreuse.

Rendez-vous sur le site : WWW.LEFIGARO.FR, rubrique VOYAGE puis écrivez « Pleaux » dans la barre de recherche.

Pleaux vue par Papiou Poustache

Un blog bien sympathique

Vous voulez en apprendre plus sur Pleaux ? Ne passez pas à côté de cette fabuleuse page internet ! Vous y découvrirez plusieurs articles sur Pleaux. Chacun contient des informations très intéressantes, des photographies incroyables (d'antan et récentes), des détails sur l'histoire et le patrimoine de la commune, des informations sur sa labellisation en 2022 de « Petite Cité de Caractère », etc. Son créateur Jean Pildu, membre de la commission auprès des « Petites Cités de Caractères », nous offre la possibilité d'en apprendre toujours plus sur l'Auvergne et ses villages. Rendez-vous sur ce site : WWW.CPAUVERGNE.COM puis écrivez « Pleaux » dans la barre de recherche.

PLEAUX ■ Un projet dans le cadre des Petites Villes de Demain

La commune citée en exemple

À l'issue de la réunion d'information, qui s'est tenue à Pleaux le 20 et 21 août 2022, dans le cadre des Petites Villes de Demain, le travail de la commune est devenu dès ce jour un exemple.



À l'occasion de l'arrivée de nos amis des Petites Villes de Demain de l'association Pleaux Futur, nous nous sommes réunis pour réfléchir à nos projets d'avenir et nous sommes très heureux de vous accueillir à Pleaux le 20 et 21 août 2022 dans l'ancien collège privé Saint-Sébastien.

« Pourtant, faire ensemble à des effets très positifs »

Ces échanges ont permis de définir les axes de travail de la commune de Pleaux, en particulier les projets de développement économique et touristique, ainsi que les axes de travail de l'association Pleaux Futur de Demain et de l'association Pleaux Futur de Demain.

pleaux. Le projet de développement de la commune de Pleaux est un projet de développement économique et touristique, ainsi que les axes de travail de l'association Pleaux Futur de Demain.

Enfin, nous sommes très heureux de vous accueillir à Pleaux le 20 et 21 août 2022 dans l'ancien collège privé Saint-Sébastien.

Le projet de développement de la commune de Pleaux est un projet de développement économique et touristique, ainsi que les axes de travail de l'association Pleaux Futur de Demain.

≡ A vos projets !

Mise en place d'un budget participatif à Pleaux

A compter de 2023, un budget annuel de 7000 € assorti de règles d'utilisation sera alloué à une ou plusieurs associations porteuses de projets.

Pour obtenir cette allocation, l'association devra proposer un projet qui lui tient à cœur, le budgétiser puis le présenter à une commission qui étudiera et répartira, le cas échéant, la somme en fonction des propositions.

Ce projet sera proposé avec un cahier des charges par la municipalité au prochain budget.

N'hésitez pas à réfléchir dès maintenant à vos propositions.

≡ Coupure téléphonique du 27 juillet 2022



Une coupure de téléphone a eu lieu cet été les 27 et 28 juillet, suscitant beaucoup d'appels auprès de la mairie, notamment pour joindre la maison médicale.

Les numéros d'urgence, que l'on peut joindre habituellement la mairie en pareille situation, étaient indisponibles en raison d'effectifs réduits en cette période de congés d'été et d'un arrêt maladie.

La mairie s'est donc tournée vers l'Association des Maires du Cantal (dont le maire de Pleaux fait partie) qui a permis un rétablissement du réseau en quatre heures alors que le délai normal est d'environ un jour et demi.

Parallèlement, des agents de la mairie se sont rendus au domicile des personnes âgées de la commune pour assurer une veille.

Un grand merci au Président Christian Montin et à la directrice Marlène Baduel qui ont pris en main personnellement ce dossier avec une grande implication et une grande efficacité.

≡ L'Atol mobile à Pleaux

Alex, opticien à Mauriac depuis 2009 et gérant du magasin Atol de Mauriac depuis 2013, reprend le service d'optique itinérant, avec la possibilité de se rendre à votre domicile.

Il est présent sur la commune de Pleaux tous les premiers mardis de chaque mois.

Besoin d'un conseil ou d'un bilan visuel ?

Il est possible de prendre rendez-vous au 07 88 87 01 31



≡ Festival de guitares : rendez-vous du 20 au 23 juillet 2023



C'est dans une ambiance chaleureuse et familiale que le **festival guitare** à Pleaux s'est déroulé le dernier week-end de juillet 2022.

Et ce n'est pas fini...

Après l'inauguration en présence d'Amélie de Sousa, sous-préfète de l'arrondissement de Mauriac et de David Peyral, maire de Pleaux, le festival a pris son envol.

Plus de 500 personnes, réparties sur sept concerts, ont découvert la guitare sous des aspects qu'elles n'imaginaient même pas. Les doigts des musiciens, tous professionnels de haut niveau, ont gratté, virevolté, frappé, caressé les cordes de leurs instruments. Des combinaisons de sons, de rythme, de mélodies, se complétaient, pour la plus grande joie de spectateurs ravis.

La diversité était au rendez-vous : rock, blues, jazz, classique, fingerstyle, chanteurs aux voix intenses, découverte d'Ali Deniz Kardelen, ou encore musique irlandaise.

Le festival s'est terminé sur un moment de communion musicale de l'ensemble des artistes.

Rendez-vous les 20, 21, 22 et 23 Juillet 2023 pour la deuxième édition !

≡ Retour sur les Nocturnes Pleaudiennes de cet été

Pour la troisième consécutive, vos commerçants et artisans pleaudiens étaient heureux de vous organiser « les Nocturnes Pleaudiennes ». Et toujours sous le signe de la convivialité !

Suivez le programme des actualités et manifestations sur notre page Facebook ou sur notre site internet www.pleauxbellelavie.com





Le Fest'Irlande : un deuxième festival musical à Pleaux pour 2023

Ça bouge à Pleaux et ses communes associées !

Après le festival international de guitares, le premier Fest'Irlande associatif verra le jour les 8, 9 et 10 juillet prochain.

Il s'agit d'un festival de musique traditionnelle irlandaise, où le chant et la danse y auront aussi leur place ! Pendant trois jours, des musiciens mélomanes de toute la France et d'ailleurs pourront s'inscrire sur des « Master Class ».

Mais les animations de Pleaux ne s'arrêteront pas là, puisque le « Festival off » animera les rues pendant trois jours avec des concerts spontanés aux terrasses des commerces de Pleaux: de nombreux exposants sur la place Georges Pompidou en après-midi et une restauration sur place pour vous permettra de passer un agréable moment musical, festif et convivial. Quant au « Festival in », il permettra d'assister à deux concerts de musique, chant et danse traditionnels les samedi et dimanche, joués par des artistes français et irlandais.

Les bénévoles et membres de l'association seront les bienvenus pour participer à la réussite de ce premier Fest'Irlande, en prenant contact avec l'association :

- sur le Facebook de Fest'Irlande
- par mail : sessionsirlandaisesdepleaux@gmail.com
- sur le site web www.festirlande.fr.

L'évènement sera, nous l'espérons, suivi de beaucoup d'autres les années suivantes !



Retour sur la fête nautique du 20 août 2022

Une pluie de record à la piscine !

C'est sous le soleil que s'est déroulée le 20 août dernier la sixième édition de la fête nautique de la piscine municipale de Pleaux.

- 37 nageurs de crawl étaient présents pour enchaîner les longueurs durant 2h,
- 50 nageurs prenaient le départ pour deux heures de brasse.

De nombreux nageurs ont participé aux deux épreuves et huit d'entre eux ont participé à l'intégralité des deux épreuves, soit quatre heures de natation ! A la fin de la matinée, 211 km avaient été parcourus (nouveau record de l'épreuve) et 14 records avaient été battus ou établis !

Après un pique-nique, pris en commun et en musique, les parents et les spectateurs ont assisté aux démonstrations des enfants du mini-club, du club de natation d'été et aux jeux proposés par le maître-nageur. La journée s'était terminée par la traditionnelle remise de brevets, médailles et trophées avant un goûter offerts par la municipalité.

N'hésitez pas à consulter toutes les informations concernant la piscine municipale de Pleaux sur le site internet de la mairie www.pleaux.fr, rubrique « Activités Touristiques » - « Baignades et activités nautiques ».



Le recensement démarre le 19 janvier 2023 !!!

Répondre au recensement, c'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
- 2 Les habitants se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».
- 3 Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
- 4 Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 19 janvier 2023 accompagnés d'instructions simples.

Artémis : recherches et découvertes historiques

Après un été passé à livrer et à retracer, au travers de conférences, l'histoire de l'institution Saint-Joseph révélée grâce à la découverte d'archives méconnues, l'association Artémis a poursuivi ses recherches et ses découvertes sur l'histoire de Pleaux et de son fort.

En effet, les journées du patrimoine 2022 ont été l'occasion de livrer à un public d'avertis, composé de plus d'une trentaine de personnes rassemblées à la chapelle Saint-Joseph, le **résultat d'études en archives et des fouilles menées dans l'enceinte du château du Doignon**, fruit d'une collaboration menée avec les archéologues de l'INRAP.

Le samedi 8 octobre 2022, sous le soleil d'automne, l'association Artémis a accueilli sur le site de l'actuelle stèle M^{me} Marinette Reydemaneuf, née Brun de Lherm. Elle livra un témoignage, celui de la jeune adolescente de 13 ans qu'elle était à l'époque, à la fois vivant, vibrant et émouvant de cette journée où elle avait assisté au parachutage qui eut lieu sur le terrain « le Serrurier », près du village de Lherm, le 14 juillet 1944.

De la préparation du terrain à la liesse du moment, nous avons vécu par ses mots ce moment qui constitua à jamais un souvenir impérissable pour ceux et celles qui y avaient assisté de près ou de loin. S'est joint à son témoignage, celui de M^{me} Ginette Mazet, née Malarange, dont le père joua un rôle actif durant cet épisode historique ainsi que celui de M. Henri Destour, alors enfant.



À cette occasion, l'association Artémis fit confectionner une gerbe par notre fleuriste local aux couleurs de ce jour de gloire « bleu, blanc, rouge », rappel du drapeau français, de cette date anniversaire et symbolique qu'est le 14 juillet et des parachutes qui envahirent notre ciel en ce jour : « *La dernière vague, dans une belle fête du 14 juillet, les parachutes étaient tricolores.* » (André Decelle).

≡ Avec les fidèles amis de la Xaintrie cantalienne

Pour l'association des amis de la Xaintrie cantalienne, les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) ont marqué une fin de saison estivale réussie.

Tout d'abord l'exposition, « **Les croix de chemin en Auvergne et Limousin** », avec les plus belles pièces de la collection de Gabriel Audebert, a enthousiasmé la cinquantaine de visiteurs, sensibles à leur infinie variété ainsi qu'au rendu parfait des reproductions à l'échelle, avec une patine remarquable.

Elle a permis aussi - sur le thème du « patrimoine durable » des JEP 2022 - de souligner paradoxalement que nombre de ces témoignages d'une foi et de rituels processionnaires populaires, encore présents il y a une cinquantaine d'années, avaient disparu, accidentés ou volés, de nos chemins et carrefours. C'est un regret que nous partageons tous.

Parallèlement, la visite commentée de Pleaux complétée par la présentation de documents inédits, a réuni vingt personnes. Sensibles à la beauté des maisons à tours, de l'église et de son trésor, mais aussi au long passé religieux et intellectuel de la cité, des grands Carnes au Petit Séminaire qui connut de savants linguistes, jusqu'au « juste parmi les justes » le cardinal Saliège, sans oublier les hussards de la république tel Raymond Cortat ; les passionnés d'Histoire ont particulièrement apprécié.

Toute personne désirant devenir membre de l'association et recevoir ses publications peut s'adresser à :
M^{me} Isabelle Legrand, 15 rue d'Empeyssine, 15700 Pleaux et/ou consulter le site www.aaxc.fr.



≡ Projection en avant-première du court-métrage Legio Patria Nostra



Une nouvelle fois un court-métrage tourné sur notre territoire auvergnat a été présenté à Pleaux.

La projection en avant-première de ce court-métrage intitulé « Legio Patria Nostra » a eu lieu le samedi 12 Novembre en présence d'élus locaux, de Valérie Cabecas représentant le département, de son réalisateur et producteur Kevin Favillier et d'un public venu assister nombreux à cette diffusion.

Ce film, notamment une scène du conflit indochinois, a été tourné dans notre département, notamment dans les communes de Loupiac et Saint-Christophe-les-Gorges.

La projection a été suivie d'un débat intéressant et nourri entre un public conquis et l'équipe de production. Un moment d'échange passionnant qui, nous l'espérons, se reproduira à l'occasion d'un nouveau tournage !

Nous souhaitons une pleine réussite à Kevin Favillier pour ses productions actuelles et à venir.

Notre-Dame du Château à Saint-Christophe-les-Gorges



Notre-Dame du Château fut la chapelle seigneuriale des barons de Saint-Christophe. Dès le XI^{ème} siècle, leurs châteaux protégeaient les marchands et les pèlerins qui cheminaient au long de la Maronne.

La croix est plus forte que l'épée ! Notre-Dame a résisté, les tours des chevaliers ont toutes disparu. Quelques vestiges ténus pointent encore, autour de la vieille maison de Dieu.

Adroalde de Saint-Christophe, abbé d'Aurillac, naquit au château, et accueillit en son abbaye le roi Robert le Pieux en 1031. Raoul de Scorailles aurait fait don à la chapelle de l'émouvante Vierge Noire, ramenée de Terre Sainte en 1098. A l'issue de la guerre de cent ans, Louis de Saint-Christophe enrichit sa chapelle, puis vinrent les Chabannes, La Tour et Médicis.

Catherine de Médicis, reine de France, fut baronne de Saint-Christophe !

La chapelle accueillit au XIX^{ème} siècle un splendide vitrail néo-gothique offert par le duc de La Salle-Rochemaure. Notre-Dame inscrit son chœur du XI^{ème} siècle, sa nef romane magnifiée de fines baies, et ses chapelles gothiques, dans une harmonie élégante. Clocher à peigne et robuste manteau de lauzes signent son identité de Haute-Auvergne. L'abside en surplomb du ravin s'ancrait jadis aux murailles des anciens châteaux.

Exceptionnel lieu de recueillement, Notre-Dame accueillait les événements de la vie des habitants de la forteresse. Aujourd'hui, son pèlerinage marial du 12 août fait revivre les vieux murs de prière.



“ Le mot de l'équipe : Unis pour un nouvel élan du Pays de Pleaux

Bonjour à toutes et à tous,

Cela fait des mois que j'alerte sur les dérives financières de cette majorité avec parfois des investissements non prioritaires ou non annoncés en 2020 comme je l'avais évoqué dans le précédent Mag. Qu'à investir, autant le faire utilement dans la rénovation énergétique des bâtiments communaux afin de dégager quelques économies à l'avenir.

En ces temps de crises, je pensais que notre commune adopterait une sobriété financière, chose compréhensible par la population, même pas.

Ont-ils conscience de la situation ? J'en doute vu les projets présents, à venir (exemple : vote de la rénovation de la tranche 1 des bâtiments de Saint-Joseph lors du conseil municipal d'octobre d'une hauteur de 600 000€ pour la commune) ou de leur réparse dans le dernier Mag.

Les paroles s'évoquent les écrits restent. Pour investir autant, ils ont trouvé les crises de la commune bien plus saines qu'ils ne le prétendaient pendant la campagne.

Dernier exemple : ils veulent éteindre les lumières de la ville de minuit à 5h pour réaliser des économies (choix louable) mais, en même temps, envisagent de créer un nouveau poste d'agent. Avec l'argent des autres on peut être généreux.

Je vous rappelle que je suis à votre écoute pour transmettre vos remarques lors des conseils municipaux et en profite pour vous souhaiter une bonne année 2023.

“ Le mot de l'équipe : Ensemble pour notre avenir

Dans l'espace restreint imparti pour la libre expression des listes, nous intervenons après deux années de mandat d'une équipe dont nous soutenons les efforts pour faire vivre notre commune, notamment par la conclusion de plusieurs décisions de l'ancienne municipalité : vestiaire du stade, traversée de Pleaux, qualification de petites cités de caractère. Dans le domaine de la transition climatique, nous notons que les initiatives de l'équipe précédente (chaudière à pellets dans la mairie, remplacement des ampoules à sodium par du led, panneaux solaires dans le camping, station de rechargement électrique pour les voitures, forages en Haute-Marne) sont aujourd'hui poursuivies et complétées : formation des élus à la fresque du climat, préservation des ressources en eau ou extinction de l'éclairage public de nuit et tenons à répondre positivement à l'invitation municipale de faire des suggestions complémentaires :

- **Ressources en eau :**

1- Peut-on avoir confirmation que la réserve d'eau par captation de deux sources au Verdier se fera dans des cuves enterrées et non pas dans une bassine (évaporable) comme le suggère l'illustration de l'article du MAG ?

2- Nous avions proposé de procéder à un recensement des ressources en eau, sources, fontaines et puits. Certaines communes en France ont lancé ce recensement, pourquoi pas nous ?

- **Éclairage public :**

1- L'interruption de nuit, dont on souhaite qu'elle s'étende effectivement sur 90 km² de la commune, vaudra aussi pour les décorations de Noël qu'il faudrait maintenir sobres, alors qu'il semblerait que plusieurs branchements pour des décorations supplémentaires aient été réalisés.

2- L'éclairage du stade ne devrait-il pas être modéré, du moins pendant l'hiver et pendant les entraînements, en les déplaçant en après-midi ou en les éclairant à minima ? Merci pour la planète et merci pour le budget communal.

“ Le mot de l'équipe : Pleaux Demain

Dans notre dernier numéro nous évoquions dans la rubrique « Libre expression » la marge qui existe entre les idées et les projets... Il est en effet essentiel d'anticiper les projets et leurs mises en œuvre pour obtenir le maximum de subventions et ainsi optimiser notre budget. C'est ce à quoi nous nous sommes attachés depuis 2020.

Notre ligne de conduite a été de créer une dynamique d'investissement pour obtenir des fonds qui sans cette approche, n'auraient pas été fléchés vers notre commune. Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir des idées certes mais aussi et surtout d'être réactifs et de gérer rapidement nos projets. Le skate park financé à hauteur de 80% par un financement non spécifique (qui ne se déduit pas des fonds affectés à nos autres projets) en est une parfaite illustration et une belle réalisation pour Pleaux à moindre coût. Le ratio d'endettement de la commune, évoqué chaque année au moment du budget et dans notre numéro de juin du Mag, était auparavant en sous-investissement c'est-à-dire avec un coefficient d'endettement inférieur au ratio de cinq à huit qui est la norme.

Faire des projets, travailler vite représente certes un travail supplémentaire mais il permet de donner une image positive et ainsi de nouer une relation de confiance avec les réseaux financeurs.

Merci à toute l'équipe administrative et aux élus pour leur implication qui nous permet de mettre en œuvre cette dynamique. Cordialement,

☰ Contacts utiles de professionnels installés sur la Commune

15700 PLEAUX :

Agence AXA : 7 Avenue des Estourocs - 04 71 40 44 37

Ambulances et pompes funèbres Mallet SARL : 11 Z.A. Avenue des Estourocs - 04 71 40 42 42

Architecte Hernandez : Place G.Pompidou - 04 71 69 05 93

Atol Mobile : Place G.Pompidou - 04 71 68 53 35

Bar-Tabac : 7 place G.Pompidou - 04 71 40 40 66

Batiland : 13 Z.A. Avenue des Estourocs - 04 71 40 42 30

Boucherie Charcuterie : 8 Place d'Empeyssine - 07 57 42 10 80

Boulangerie : 6 rue d'Empeyssine - 04 71 40 44 58

Cabinet d'infirmières : Rue d'Empeyssine - Rue Neuve - Rue du Boumat

Cabinet vétérinaire : 5 Z.A. des Estourocs - 04 71 40 48 14

Camping L'Echappée Verte : 4 Allée de Triniac - 04 41 40 40 05

Cantal Automobiles : 10 rue du Luguët - 04 71 40 97 52

Cantal Temps : Le bourg de Loupiac - 09 88 34 17 72

CentrAliment Gamm Vert : 24 des Estourocs - 04 71 40 41 80

CocciMarket : 7 rue des Moulergues - 04 71 68 20 60

Couvreur Cueilie : 15 Avenue du Puy Mary - 04 71 40 48 40

Crédit Agricole : 4 rue du Boumat - 04 71 64 64 15

Déchetterie : Route de Rilhac

Electricien Parsoire SARL : 11 Z.A. des Estourocs - 04 71 40 40 32

Fleurs et Senteurs : 41 place G.Pompidou - 04 71 40 44 70

Garage Peugeot Piault : 29 Avenue des Estourocs - 04 71 40 41 33

Garage Renault Baillou : 15 Z.A. des Estourocs - 04 71 40 42 64

Hôtel du commerce : 7 rue Raymond Mil - 04 71 40 41 11

La Maronne immobilière : 69 place G.Pompidou - 04 71 68 87 15

La Mercerie de Pleaux : 12 rue du Cros d'Aymont - 04 43 05 10 66

La Poste : Place G.Pompidou

Le Buron : 49 place G.Pompidou - 04 71 68 50 68

Le Sporting Bar : 15 place G.Pompidou - 04 71 40 48 69

Maison de la Presse : 5 place G.Pompidou - 04 71 40 41 62

Maison Médicale (Docteur Anéas, Docteur Denis, Docteur Genet, Kinésithérapeute Dubois): Rue du Boumat

Maçon Perrasse : 7 Allée de Triniac - 04 71 40 48 32

Maçon Vignau SARL : 9 Z.A. des Estourocs - 04 71 40 42 99

Menuisier Toulze SARL : 3 Route d'Argentat - 04 71 40 46 95

Menuisier Veyrière : 7 Z.A. Avenue des Estourocs - 04 71 40 45 27

Office de Tourisme du Pays de Salers : 29 place G.Pompidou
04 71 40 58 08

Office notarial : Rue d'Empeyssine - 04 71 40 41 15

Pâtisserie Cassard : 61 place G.Pompidou - 04 71 40 41 40

Pharmacie : 47 place G.Pompidou - 04 71 40 40 22

Pizzeria Chez Jean : 37 place G.Pompidou - 04 71 68 30 46

Plombier chauffagiste Lavergne SARL : 1 Z.A. des Estourocs
04 71 40 40 93

Restaurant Le D'Jazz : 1 place d'Enroussou - 07 49 41 51 29

Restaurant l'Imprévu : Place d'Empeyssine - 07 71 75 15 20

Salon de coiffure Besse : 27 place G.Pompidou - 04 71 40 42 13

Salon de coiffure Chapellerie : 55 avec rue G.Pompidou
04 71 40 45 43

Salon de coiffure L'hair de Fanny : 3 place G.Pompidou - 09 82 20 25 08

U Express : 27 rue du Boumat - 04 71 40 44 78

Traiteur Saveurs&Tradition : 45 place G.Pompidou - 06 41 19 12 16

Vitrine : 31 place G.Pompidou - 04 71 68 03 28

15700 TOURNIAC :

Restaurant La Ferrière : Lo Bourg - 05 55 26 92 60

15700 LOUPIAC :

Menuisier Maze Brajou SARL : Conroc - 06 74 20 00 55

☰ Être acteur de votre Mag »

Nous démarrons l'année 2023 avec un nouveau Mag qui accompagne les changements d'image de notre commune.

Restructuration des rubriques, nouvelle identité visuelle, nouvelle mise en page, l'évolution est amorcée pour le rendre plus facile à consulter, plus agréable à lire et créer un véritable rendez-vous d'information. Mais avant tout, notre souhait est que cet outil d'information réponde à vos attentes. Aussi nous souhaitons l'inscrire dans une démarche participative. Nous reviendrons vers vous via les réseaux sociaux pour connaître vos avis et suggestions ; une boîte à idées sera également mise à votre disposition au secrétariat de la mairie et nous envisageons un questionnaire de satisfaction intégré dans le prochain numéro de l'été 2023. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et de vos propositions.

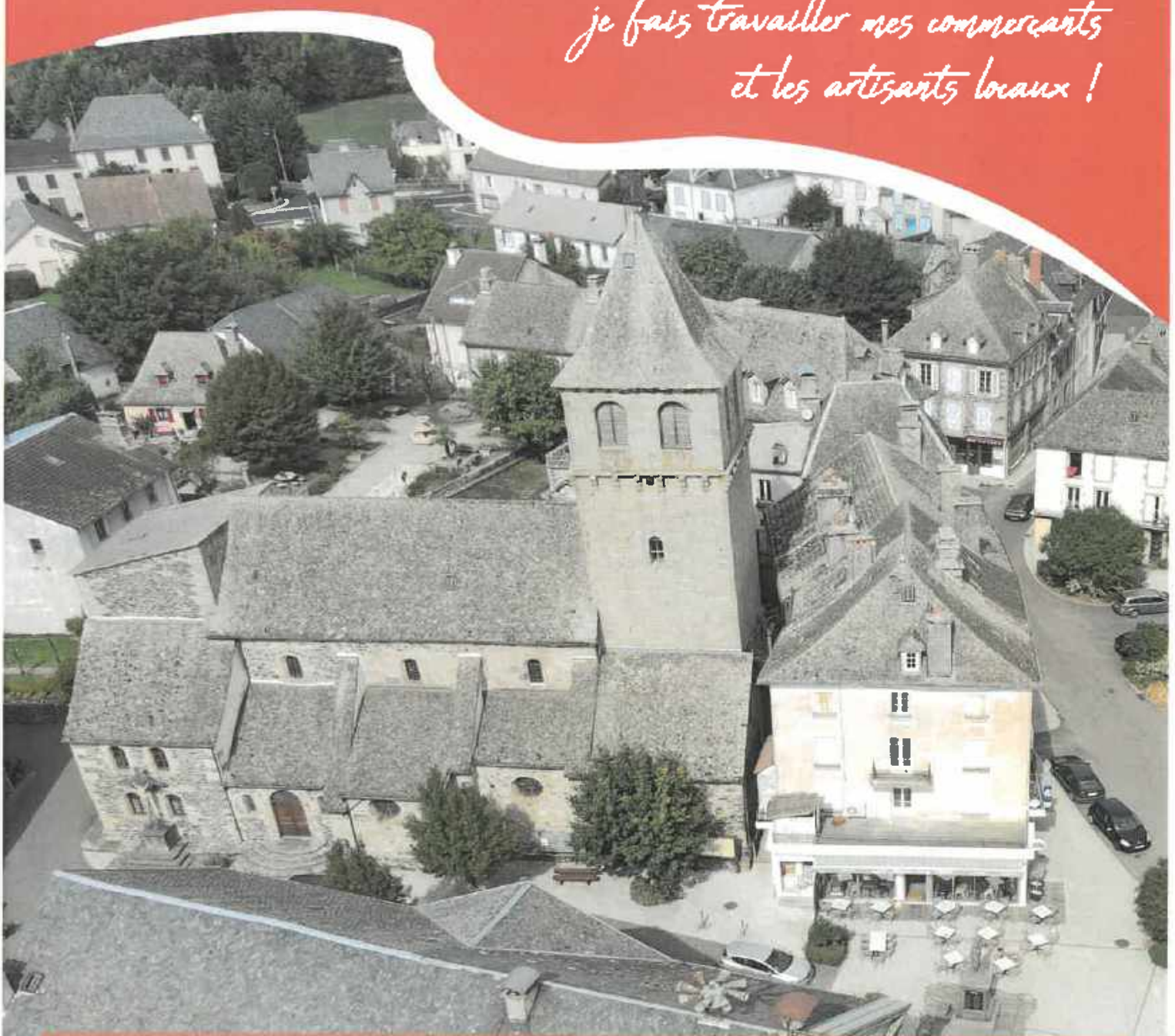
Commander le Mag

Commander le Mag :

Il est possible de ne plus habiter la commune et souhaiter recevoir « le Mag » !

La démarche est très simple : contacter la mairie de Pleaux et donner ses coordonnées postales. « Le Mag » est également consultable et téléchargeable sur le site www.pleaux.fr

*J'aime mon pays,
je fais travailler mes commerçants
et les artisans locaux !*



MAIRIE DE PLEAUX

Place Georges Pompidou - Tél. : 04 71 40 41 18

Horaires d'ouverture au public :

Lundis, mercredis, jeudis et vendredis : 8h30-12h et 13h30-16h30

Mardis : 8h30-12h et 14h30-16h30

Samedis : 9h-12h

MAIRIE DE LOUPIAC

Le Bourg de Loupiac

Tél. : 04 71 69 24 13

Horaires d'ouverture au public :

Mardis : 13h30-17h

Jeudis : 14h30-17h

MAIRIE DE SAINT-CHRISTOPHE-LES-GORGES

Le Bourg
de Saint-Christophe-les-gorges

Tél. : 04 71 69 41 10

Horaires d'ouverture au public :

Mardis et jeudis : 8h30-12h

MAIRIE DE TOURNIAC

Le Bourg de Tourniac

Tél. : 04 71 40 46 80

Horaires d'ouverture au public :

Lundis et mercredis : 14h-16h30